

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 18 novembre 2015 à 19:30 heures.

PRÉSENCES : M. Jean-Guy Roussel (Biencourt), M. Simon Potvin (Dégelis), M. Elzéar Lepage (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), M. Patrick Michaud (Packington), M. Raymond Gagné (Pohénégamook), M. Herman Fortin (Rivière-Bleue), M. Gaston Chenard (St-Athanase), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), M. André Langlais (St-Juste-du-Lac), M. Gilles Pelletier (St-Louis-du-Ha! Ha), M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Gilles Garon (Témiscouata-sur-le-Lac).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, Mme Renée-Anique Francoeur et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Gilles Garon.

Il est proposé par M. Gilles Pelletier et appuyé par M. Gaston Chenard d'adopter l'ordre du jour proposé et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-1107

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

Les membres ayant reçu et lu le procès-verbal avant la réunion, M. Maxime Groleau effectue un survol des informations qu'il contient.

M. Gilles Garon demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires. Aucune question ou commentaire.

Il est proposé par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Fernand Albert, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 16 septembre 2015 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-1108

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. André Langlais, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soit acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 18 NOVEMBRE 2015 :

Société Mutuelle de Prévention	1 474,57 \$
Dumont Infocom	4 665,69 \$
Financière Banque Nationale	8 111,46 \$
Caisse Populaire des Trois Lacs REER	842,10 \$
Financière Banque Nationale	813,96 \$
Banque Nationale REER	468,66 \$
Caisse Populaire de Cabano	223,92 \$
Caisse Populaire Desjardins du Transcontinental	351,48 \$
Caisse Pop. De Saint-Juste-du-Lac	257,04 \$
Ministre des Finances	59 409,12 \$
9110-9991 Québec Inc	970,62 \$
Acklands Grainger Inc	256,39 \$
Agat Laboratoires	2 419,65 \$

Dubé Gilles	641,50 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	52,61 \$
Dicom Express	112,94 \$
Éco-L'Eau	375,97 \$
Électronique Mercier	176,05 \$
ERE	185,11 \$
Équipements Sigma Inc	734,17 \$
Garage Ghislain St-Pierre	47,67 \$
Garage Michel Morin	190,86 \$
Gravier Bérubé & Fils	988,79 \$
Groleau Maxime	163,56 \$
Groupe Dynaco Inc	174,93 \$
Hewitt	2 516,24 \$
Horizon CFVD	82,78 \$
IDC Informatique	632,19 \$
Info-Dimanche	581,78 \$
Ouellet Jacques	15,00 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	151,77 \$
La Capitale assurances	2 155,11 \$
Laurentide Re/Sources Inc	3 392,05 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	2 048,97 \$
Lavoie Laurette	45,00 \$
Midbec Ltée	105,15 \$
MRC de Témiscouata	57,21 \$
P. Beaulieu & Fils	1 966,07 \$
Pièces Témis Inc	45,62 \$
Place du Travailleur enr.	565,67 \$
Plastica Morneau	26,81 \$
Sani-Lang inc	70 206,85 \$
Service Réparation Mécanique Inc	132,22 \$
Solinov	287,44 \$
Solutions Témis Inc	128,22 \$
Transport Baseley	2 483,46 \$
Usinage industriel Dégelis	45,53 \$
Pelletier Claude	41,00 \$
Chénard Gaston	77,00 \$
Pelletier Gilles	31,01 \$
Lévesque Ouellet Keven	43,01 \$
Albert Fernand	30,01 \$
Lepage Elzéar	61,00 \$
Dubé Alain	24,00 \$
Paquet Jean-Guy	48,00 \$
Ouellet Jean-Pierre	52,01 \$
Dubé Richard F.	45,00 \$
Dubé Ouellet Céline	22,00 \$
Garon Gilles	13,00 \$
Laboratoire d'Expertise de R-D-L	5 207,90 \$
SADC	1 350,00 \$
Master Card	1 517,29 \$
Bell Canada	875,16 \$
Bell Mobilité	40,02 \$
DAS Fédéral	8 341,20 \$
DAS Provincial	21 742,23 \$
Hydro-Québec	9 932,17 \$

Total payés: 221 272,97 \$

COMPTES À PAYER AU 18 NOVEMBRE 2015 :

Agat Laboratoires	494,68 \$
Banque Nationale REER	312,44 \$
Bell (ligne 1-800)	58,81 \$
Caisse Pop. De Cabano	149,28 \$
Caisse Pop. De St-Juste-du-Lac	168,00 \$
Caisse Pop. Des Trois-Lacs	504,00 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	234,32 \$
Chambre de Commerce du Témiscouata	100,00 \$
Conteneurs KRT Inc	10 188,35 \$
Dicom Express	46,89 \$
Émond Denis	66,60 \$
Équipements Sigma Inc	53,66 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	4 506,45 \$
Excavation Soucy	474,28 \$
Financière Banque Nationale Inc	542,64 \$
Gravier Bérubé & Fils	574,88 \$
Groupe Dynaco Inc	249,01 \$
Groupement Forestier de l'Est du Témiscouata	17 880,07 \$
Horizon CFVD	382,86 \$
Imprimerie Excel Inc	889,45 \$
Info-Dimanche	524,30 \$
Inter-Sélect Inc	172,46 \$
Jacques Ouellet	28,00 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	128,77 \$
La Capitale assurances	2 592,43 \$
Laurentide Re/Sources	3 366,49 \$
Les Maisons Ouellet Inc	1 603,90 \$
Les Pétroles R. Turmel inc	1 887,48 \$
Master Card Ultramar	1 087,87 \$
Municipalité de Dégelis	3 165,14 \$
Nova Envirocom	989,59 \$
Ouellet Jacques	28,00 \$
P. Beaulieu Électrique	717,80 \$
Peterbilt Québec est Ltée	43,96 \$
Pièces Témis Inc	104,49 \$
Place du Travailleur	143,66 \$
Revue communautaire des Policiers	224,20 \$
Sani-Lang Inc	79 080,09 \$
Services Sanitaires Alain Deschênes	100 394,36 \$
Société V.I.A. inc	8 541,82 \$
Solutions Témis Inc	104,39 \$
Transport Baseley	1 862,60 \$
Transport Guy Levasseur Inc	1 336,59 \$
Transport Maurice Richard Inc	6 202,90 \$
Usinage industriel Dégelis	22,77 \$

Total à payer: 252 230,73 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2015-1109

4) ADMINISTRATION

a) Assurances 2016

La RIDT est en attente des coûts de renouvellement de ses assurances pour 2016 avec Promutuel de l'Estuaire. Celui-ci doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier prochain mais il ne devrait pas y avoir de réunion du conseil d'administration d'ici là. Aucune modification de police ou changement majeur dans l'organisation n'est prévu.

Une demande a été faite pour valider les tarifs pour la partie « Entreprise » en fonction d'une franchise de 1 000 \$ (actuellement), de 2 500 \$ ou 5 000 \$.

Il est proposé par M. Patrick Michaud, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, que la RIDT accepte un renouvellement d'assurances si l'augmentation de tarif est raisonnable. Une modification de franchises pourrait être acceptée par le Président et le Directeur si l'impact financier est significatif sur la prime.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2015-1110

b) Système de puces RFID - Mise à jour logiciel

Le fournisseur du système de puces RFID a proposé à la RIDT de mettre en place une nouvelle version du logiciel de gestion d'inventaire et du service de suivi des conteneurs.

Actuellement, nous devons utiliser 2 logiciels différents pour effectuer ces opérations et certaines fonctionnalités sont limitées.

Le nouveau système combine l'ensemble des fonctions dans le même logiciel en plus de permettre un suivi en temps réel des informations sur une carte de type Google Map.

Le coût serait de 7 500 \$ plus taxes pour cette nouvelle version.

Étant donné que cette mise à jour ne permettait pas plus de gain sur le contrat de collecte au niveau financier mais simplement une plus grande flexibilité et facilité d'utilisation du système au bureau de la RIDT, les membres ne sont pas favorables à investir un tel montant.

M. Maxime Groleau recontactera le fournisseur pour qu'il revoie sa proposition en conséquence.

c) Règles relatives à la collecte des conteneurs à déchets et matériaux exclus

Le transporteur SSAD mentionne à la RIDT que certains conteneurs en acier à déchets sont utilisés très fréquemment pour disposer de matériaux de construction ou de bois par des entrepreneurs.

La politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015 prévoit l'interdiction de l'enfouissement du bois depuis 2014.

Il est proposé par M. Gaston Chenard, appuyé par M. Gilles Pelletier, que la RIDT, responsable de la collecte et de l'enfouissement des déchets recueillis, prennent les mesures suivantes et, avec l'aide des municipalités, les mette en œuvre :

- Interdire l'utilisation des conteneurs en acier collectés par SSAD pour disposer de matériaux de construction, de bois ou résidus assimilables
- Rappeler l'accessibilité des conteneurs en tout temps, même si barrière ou connexion électrique/hydraulique
- Obligation d'avoir des conteneurs étanches donc réparation des couvercles, des trous ou des planchers rouillés
- Obligation de la présence de la puce RFID

Si l'une ou l'autre de ces règles ne sont pas suivies, la RIDT effectuera de la sensibilisation auprès des utilisateurs visés et des mesures coercitives pourraient être utilisées allant jusqu'à l'arrêt des levées des contenants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2015-1111

d) Commande de bacs – Table pour la récupération hors foyer

La RIDT va effectuer une demande de subvention groupée pour ce programme pour 11 municipalités pour un total de 47 contenants, le coût total de 37 849 \$ sera facturé en fonction de leur commande, déduction faite de la subvention.

Le coût net des contenants devrait être de 11 355 \$.

e) Présentation et points sur les dossiers de Renée-Anique Francoeur

Mme Renée-Anique Francoeur se présente aux membres et explique différents dossiers qu'elle doit prendre en main dans le cadre de ses nouvelles fonctions :

- Rédaction d'un plan d'action en lien avec le PGMR 2016
 - Évaluation du site Internet de la RIDT
 - demande de soumission pour le refaire à jour (interactif, adaptatif et animé)
 - préparation de la maquette du nouveau plan de site
 - rédaction des nouveaux textes, plus épurés, message plus ciblé
 - développement d'un concept jeunesse
- Les membres sont favorables pour que le site web soit retravaillé avec Webetic. Le coût prévisible est d'environ 3000 \$ pour la refonte.
- Montage d'une demande d'aide financière à Éco-Entreprise Québec pour le programme de récupération Hors-Foyer
 - choix de modèle de bacs deux voies et choix du fournisseur (Ni Corporation)
 - suivi avec chacune de nos municipalités pour commande de groupe à prix réduit
 - centraliser la demande (formulaire et paperasse fait par RIDT)
 - Réflexion de la stratégie de sensibilisation dans les ICI, dans les milieux scolaires, aux citoyens, etc.
 - rencontre échange avec partenaires et collaborateurs (Co-Éco, CSFL, MRC Témiscouata, CJET, Parc National)
 - recherches Internet sur tendances actuelles
 - projet étudiant été 2016 / idée de mascotte
 - nouveaux ateliers scolaires à préparer, prêt pour fin janvier 2016
 - formation événement écoresponsable pour comités festival Témis en vue pour janvier 2016
 - Organisation d'une activité publique au printemps en partenariat avec la Ville de TSLL
 - rassembleur, familiale et populaire : formule GRAND BAZAR ÉCOLO, date ciblée 14 mai
 - possibilité pour citoyens de vendre articles usagés et faire du troc (marché aux puces)
 - collaboration avec groupes étudiants-scolaire pour levée de fonds / projets d'entrepreneuriat
 - collaboration avec organismes partenaires (Livr'Avenir, Ressources-Famille, etc)
 - objectif de sensibiliser la population à des pratiques écoresponsable (discours sur place, distribution info)
 - spectacle ou animation jeunesse présenté par un commanditaire (à déterminer) thème environnement

f) ASPES – Étude en lien avec la gestion des matières organiques

La compagnie DDKLM Inc. (promoteur de la technologie BagTronics) a mandaté la COOP ASEPS afin de réaliser une analyse économique et environnementale de cycle de vie (AÉECV) pour

comparer divers scénarios de collecte et de transport de matières résiduelles domestiques sur le territoire de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata (RIDT).

Les scénarios à l'étude sont les suivants :

- Scénario 1 : Situation actuelle de base : Tri 2 matières et 2 collectes conventionnelles
 - Voie 1 : Récupérable
 - Voie 2 : Déchets et MO
- Scénario 2 : Tri 3 matières et 3 collecte conventionnelle
 - Voie 1 : Récupérable
 - Voie 2 : Déchet
 - Voie 3 : MO
- Scénario 3 : Tri 3 matières avec 2 collectes avec un Multiflux à 2 matières
 - Voie 1 : Récupérable
 - Voie 2 : Multiflux : déchets et MO
- Scénario 4 : Tri 3 matières avec 2 collectes avec une co-collecte à 2 matières
 - Voie 1 : Récupérable
 - Voie 2 : Co-collecte : déchets et MO
- Scénario 5 : Tri 3 matières avec une collecte avec un Multiflux à 3 matières
 - Voie 1 : Multiflux : Récupérable, déchets et MO

L'objectif de ce mandat est de pouvoir comparer les coûts et les impacts environnementaux de diverses solutions de collecte et transport de matières résiduelles incluant ou non le procédé Spiraltrans pour la gestion séparée des déchets, des matières recyclables et des matières organiques. Il se limite à l'analyse de la collecte domestique à l'aide des bacs et exclus entre autres les types de collecte et transport comme les ICI par conteneur ou les CRD.

Cette étude est réalisée à l'aide d'un outil d'aide à la décision (SADIEC-GMR) paramétrable développé par la COOP ASEPS. Cet outil fut développé pour intégrer tous les équipements, processus et paramètres que les clients désirent. Une description sommaire du SADIEC-GMR est présentée en annexe.

La RIDT souhaite ajouter à l'étude la prise en compte des coûts et des impacts environnementaux de certains éléments complémentaires qui ne sont pas inclus dans le mandat original de DDKLM.

L'ajout de ces éléments à l'étude originale permettra à la RIDT de comparer les coûts et les impacts environnementaux de divers scénarios dans une perspective plus globale que celle limitée à la collecte et au transport des matières résiduelles domestique.

L'outil d'aide à la décision (SADIEC-GMR) paramétrable permettra à la RIDT de faire modifier différents paramètres afin d'optimiser la solution la plus avantageuses en fonction de leurs critères décisionnels. Il sera ainsi possible de comparer les coûts de diverses options afin d'évaluer la pertinence de les mettre en œuvre.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Jean-Pierre Ouellet, que la RIDT accepte la proposition de la COOP ASPES, pour un montant total de 7 750 \$, afin d'inclure les analyses complémentaires des coûts et des impacts environnementaux des équipements des 2 options présentées dans la proposition. L'ensemble des activités en gestion des matières résiduelles de la RIDT seront alors couvertes par l'étude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-1112

g) Élection à la présidence et à la vice-présidence

Élection d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection :

Il est proposé par M. Richard F. Dubé et résolu que M. Maxime Groleau soit nommé président d'élection et Mme Jacinthe Potvin secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-1113

Ouverture des mises en candidature :

Il est proposé par M. Gaston Chenard, appuyé par M. Gilles Pelletier, que M. Gilles Garon soit reconduit à titre de président.

Tous les membres sont d'accord et aucune autre proposition n'est faite.

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Jean-Pierre Ouellet, que M. Simon Potvin soit reconduit à titre de vice-président.

Tous les membres sont d'accord et aucune autre proposition n'est faite.

M. Gilles Garon accepte la proposition et est ré-élu au poste de président.

M. Simon Potvin accepte la proposition et est ré-élu au poste de vice-président

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-1114

h) Calendrier des rencontres du conseil d'administration

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel, appuyé par M. Elzéar Lepage, que les rencontres aient lieu le 3^{ème} mercredi de chaque mois, excepté au mois de juillet où il n'y aura pas de rencontre et aux mois de janvier et d'août où les rencontres auront lieu le 4^{ème} mercredi.

De plus, si l'ordre du jour ne justifie pas de rencontre pour un mois donné, la rencontre sera annulée. Les comptes courants à payer (salaires, contrats, petits achats autorisés par le directeur général) peuvent cependant être réglés et leur approbation aura lieu lors de la rencontre suivante :

- Mercredi 27 janvier 2016 (quatrième mercredi)
- Mercredi 17 février 2016
- Mercredi 16 mars 2016
- Mercredi 20 avril 2016
- Mercredi 18 mai 2016
- Mercredi 15 juin 2016
- Pas de rencontre en juillet 2016
- Mercredi 24 août 2016 (quatrième mercredi)
- Mercredi 21 septembre 2016
- Mercredi 19 octobre 2016
- Mercredi 16 novembre 2016
- Mercredi 21 décembre 2016

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-1115

5) ÉCOCENTRES

a) Soumissions - Dénéigement écocentres secteur Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac

Les écocentres de Dégelis et Pohénégamook sont déneigés par le personnel de la RIDT avec ses équipements. Pour information, le coût de déneigement pour l'écocentre de Pohénégamook a été d'environ 2500 \$ pour l'hiver 2014-2015

La RIDT a demandé des prix pour le déneigement des écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac et de Squatec, les soumissions reçues sont les suivantes :

Secteur Témiscouata-sur-le-Lac :

Gravier Bérubé et Fils : 1 500 \$ plus taxes

Secteur Squatec :

André Desjardins : 2 200 \$ plus taxes

Ferme Yves Pelletier : 2 500 \$ plus taxes

Il est proposé par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Fernand Albert, d'accepter les soumissions de Gravier Bérubé et Fils pour l'écocentre secteur Témiscouata-sur-le-Lac et d'André Desjardins pour l'écocentre secteur Squatec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-1116

b) Suivi – Tubulures d’érablières

Les employés de la Société VIA affecté au pré-traitement de la tubulure d’érablières ont terminés leur opération vers la fin octobre, notamment à cause du temps plus froid.

Au total, entre la mi-juin et la fin octobre, près de 420 palettes de matériel ont été produites pour un total d’environ 45 000 kg.

La RIDT a récupéré une grande roulotte de chantier, isolée et prête à être utilisée. Elle était chez Norampac et elle a été donnée à la RIDT qui a simplement payée le déménagement avec Maisons Ouellet.

Elle va permettre de débiter plus tôt et finir plus tard les opérations avec les tubulures et possiblement la mise en œuvre d’autres projets de mise en valeur de matériaux.

6) LIEU D’ENFOUISSEMENT

a) Soumission – Clôture et barrière d’accès écocentre et LET Dégelis

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel, appuyé par M. Simon Potvin, que la RIDT accepte la proposition de Prop Clôtures afin de remplacer la barrière d’accès du lieu d’enfouissement et de mettre en place une clôture industrielle sur l’ensemble du terrain servant d’accès le long de la route 295. Le coût estimé est de 8 200 \$.

M. Maxime Groleau fera piqueter par l’arpenteur ces terrains afin de placer la clôture en limite de terrain et les dimensions et coûts de clôture seront alors ajustés en conséquence.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
2015-1117**

b) Achat d’un compresseur industriel

Le compresseur actuel date de 2001 et mais ne suffit plus à permettre un gonflage efficace des pneus du loader (3 HP de 20 gallons).

Il est proposé par M. André Langlais, appuyé par M. Gilles Pelletier, que la RIDT achète un nouveau compresseur horizontal 5 HP avec 100 PSI de pression et un réservoir de 80 gallons avec purgeur automatique. Le coût est de 2 230 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
2015-1118**

c) Bris transformateur Hydro-Québec – dossier d’assurance

Un des 3 transformateurs d’Hydro-Québec qui alimente le LET a sauté le 5 octobre dernier et différents équipements étaient brisés après les travaux faits par HQ.

La RIDT a fait une demande à son assureur pour ces bris, qui sont recevables dans le cadre des garanties.

Le montant estimé des réparations est d’environ 9 500 \$ (franchise de 500 \$ pour la RIDT).

7) VARIA

a) Correspondance Recyc-Québec – Versement compensation pour le recyclage 2015

M. Maxime Groleau dépose une correspondance reçue de Recyc-Québec qui mentionne les montants à recevoir dans le cadre du versement de la compensation pour les services de recyclage 2014 et 2015.

Les montants confirmés à recevoir sont les suivants :

- 2014 (balance) : 18 703,64 \$ (à recevoir en 2016)
- 2015 : 750 017,50 \$ (à recevoir 2016 et 2017)

8) **PROCHAINE RENCONTRE**

Les troisièmes mercredis du mois, soient :

- Mercredi 16 décembre 2015 au besoin

9) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Fernand Albert de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2015-1119

Gilles Garon, président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier